

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADOS DU 10 FEVRIER 2011 à 17H45

Présents : Melles Kassandra FELS, Anaïs BOCHER, Marie RIVIERE, Cindy LE MEUR, Mme Marie-Claude MESLET, Mrs Julien CLEUZIOU, Martin LAMBERDIERE, Anthony VOVARD, Samuel BESSIN, Jean Claude COUROUSSE, Michel SOTO,

Excusée : Emmanuelle BOURGE ,

Assistait également : M. Patrick CHARTIER (services techniques Ville d'Evron) Mme Sophie AYCARD (CCPE, invitée pour infos) et Fabienne ROUSSEAU.

Présentation du service technique par Monsieur CHARTIER.

Annonce des projets émis :

Lycée Privé Orion : Abri bus rue de la libération. Mrs GAUTIER et VERDON du Conseil Général se sont déplacés sur les lieux. Etant séduits par la démarche, un avis favorable a été donné pour subventionner en partie le projet. Montant des travaux : 11 180 € HT. Les ados ont émis le souhait de mettre des bancs, poubelles, cendriers,

Lycée Polyvalent Raoul Vadepiéd : Aménagement espace rue de Ste Suzanne, Il leur a été demandé de proposer un aménagement, un plan leur a été fourni.

Demande de Julien : Quand sera refait le parking devant la salle d'Haltérophilie/musculation ?

P. CHARTIER : on attend le vote du budget prévu en mars , ensuite consultation et appel d'offres. Travaux prévus courant 2011.

Travaux rue de la fontaine/rue des prés. : Pourquoi un changement de circulation ?

M. SOTO a donné des explications : Centre ville/basilique. Le marché est prévu place de la basilique, abbatiale.

Un parking sera réalisé boulevard Rossignol du côté du stade Henri Breux ; les plaques et les arbres seront enlevés.

Parking complexe sportif :

Serait-il possible de faire un parking ? Problème des personnes qui se rendent au centre socioculturel « le trait d'union » et qui se garent devant le complexe par conséquent les sportifs n'ont plus de place.

M. SOTO : Un projet a été émis : création d'un espace multi-activité de ce côté, vers le camping. Il est aussi utile d'aménager le parking.... Il y aura un choix à faire...

Proposition d'Emmanuelle, pour un « passage piétons » rue de Ste Suzanne en face du Lycée.

Aide aux jeunes pour financer le permis de conduire.

Le jeune pourrait intervenir en proposant ses services (aide à la lecture aux élèves du primaire, aux personnes âgées, bâtiments municipaux à repeindre.....). Le CCAS (Centre Communal d'Action Social) étudiera chaque demande et en fonction des revenus, quotient familial etc... une participation financière sera définie et donnée directement à l'auto-école.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 24 mars 2011 à 17h45 à la mairie, salle du conseil municipal.

La secrétaire de séance
Fabienne ROUSSEAU